

## COMPTE RENDU DU CTL DU MARDI 19/04/2022

Un Comité Technique Local un peu particulier compte tenu de l'ordre du jour qui était axé sur un seul point : le volet 3 de l'accord cadre du 22 octobre 2021.

En effet, l'accord signé entre la Direction Générale et les syndicats prévoyait la mise en place d'un « Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents », soit un montant dédié pour la DDFIP de l'Aveyron de 41834 €. La mise en place a été réalisée au niveau de chaque direction par un appel à idées auprès des agents afin de tenir compte des besoins exprimés au plus près du terrain. À l'issue de deux groupes de travail, le CTL d'aujourd'hui, dit « conclusif » entérine les propositions retenues par l'ensemble des Organisations syndicales, seules décisionnaires. **Solidaires Finances Publiques Aveyron** a été surpris par l'absence remarquée de notre Directrice P.AMPE, les seuls Messieurs BOYER et REGOURD représentant la Direction... Il est vrai que pour une fois seuls les syndicats votaient et emportaient décision !!!

À nos propos liminaires, Monsieur le Président n'a fait aucune réponse sur la reconnaissance professionnelle des agents. Il a juste souligné la revalorisation des frais kilométriques avec effet rétroactif au 01/01/2022. Bien peu de chose M.BOYER sur la préoccupation des agents quant à leur pouvoir d'achat ! Dans le cadre de la réforme du NRP « il est conscient que certains agents ont bougé, mais ils ont perçu la PRS », aucune autre information délivrée de sa part ! Explications quelques peu réductrices concernant cette réforme qui met à mal nos missions de service public et nos emplois !

Concernant le fonds pour l'amélioration de vie au travail des agents, **Solidaires Finances Publiques Aveyron** se félicite de la participation des agents auprès de la Direction locale. Après deux groupes de travail, les organisations syndicales départementales ont trouvé un consensus sur les propositions des agents, exercice délicat notamment sur l'éligibilité des dépenses à ce fonds. Malgré cette contrainte et après discussion, 18 propositions ont été retenues pour un montant global de 46005 €. **Solidaires Finances Publiques Aveyron** a souligné l'importance de financer l'ensemble de ces dépenses malgré un dépassement de 4171 €. En effet, en rendant près de 200000 € sur sa DGF en fin d'année 2021 à la Centrale, la Direction locale s'est montrée vertueuse des deniers publics, un juste retour des choses en finançant le dépassement dédié à ce fonds !

Pour information, l'action principale est la création et l'amélioration des espaces détente sur tous les sites Aveyronnais...

En questions diverses, **Solidaires Finances Publiques Aveyron** a dénoncé l'amateurisme de notre administration. Nous avons appris, par voie de presse, la suspension de l'accès à la télédéclaration des revenus 2021, 24 heures après son lancement ! Suspension liée à la présence de données erronées sur les télédéclarations de certains contribuables. Cette situation est surprenante puisque le pré-remplissage pour les contribuables n'est pas nouveau : il date en effet de 2006 ! Elle aura des conséquences pour les contribuables qui ne manqueront pas de solliciter, en plus des nombreuses questions classiquement posées tous les ans, des agents des finances publiques de moins en moins nombreux avec 1 brochure pratique pour 3 ! Réponse laconique de M.BOYER « errare humanum est », tout est dit !

*La séance a été levée à 11h30.*